

MERCREDI 3 NOVEMBRE 2010

LE DEVOIR.com

Libre de penser

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Actualités économiques](#) > [Entretien avec la p.-d.g. du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité - Les coopératives, ces grandes négligées](#)

Entretien avec la p.-d.g. du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité - Les coopératives, ces grandes négligées

L'État continue de ne pas tenir compte de leur spécificité, et les citoyens n'en saisissent pas toujours l'importance économique

Alexandre Shields 23 octobre 2010 Actualités économiques



Photo : Pedro Ruiz - Le Devoir
Hélène Simard entend continuer de se battre pour faire reconnaître la valeur du modèle coopératif.

Les jeunes parlent plus d'altermondialisme que de coopératisme. Peut-être. Mais le chemin le plus court vers une société plus égalitaire ne passerait-il pas par ce dernier? Hélène Simard, elle, le croit et s'en trouve rassurée. Elle n'en désespère pas moins de voir l'État reconnaître les traits particuliers des organisations qu'elle représente.

La pertinence du modèle coopératif n'est plus à démontrer. Le gouvernement du Québec n'en fait pourtant pas assez pour reconnaître l'utilité d'un type d'entreprise qui s'est très bien tiré d'affaire au cours de la récente crise économique. C'est du moins ce que constate la présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Hélène Simard.

«Ce qui manque encore au niveau gouvernemental, c'est la reconnaissance du modèle coopératif dans tous les paliers et tous les programmes. Le mot "coopérative" n'apparaît à peu près nulle part, sauf à la direction des coopératives, au ministère du Développement économique, a-t-elle expliqué au Devoir au cours d'une entrevue accordée dans le cadre de la Semaine de la coopération. Ailleurs, il y a encore

beaucoup à faire pour que les lois et les programmes prennent bien en compte les coopératives et donnent à ce modèle les mêmes chances qu'aux autres types d'entreprise.»

Il s'agit surtout, selon elle, de mieux comprendre les particularités d'un mode d'organisation très différent de celui des entreprises strictement capitalistes. «Il faut une reconnaissance particulière, parce que les coopératives ne sont pas structurées comme les autres types d'entreprise en matière de capital et de gouvernance. C'est d'ailleurs une force. Mais dans les ministères, les programmes sont faits avec certaines règles. On veut nous définir comme organismes à but non lucratif ou à but lucratif, alors que le modèle coopératif est un modèle différent. Et cette différence doit être reconnue par l'État. C'est un travail constant.»

L'ONU demande justement aux États de reconnaître davantage le modèle. Un message qui devrait être adressé avec plus de vigueur en 2012, Année internationale des coopératives. Mme Simard promet d'ailleurs que cette revendication sera mise en avant au Québec par son organisme.

Modèle valable

Il faut dire que le modèle a déjà prouvé sa validité. Les coopératives sont, dans bien des cas, des entreprises résilientes malgré les crises qu'elles peuvent traverser. «Les pays qui ont beaucoup de coopératives ont mieux passé à travers la crise économique. Ils ont été moins ébranlés et ont souvent pu se doter de stratégies pour maintenir les emplois et même parfois profiter de certaines occasions d'acquisition. Certaines coopératives, par exemple, ont pu mettre en place des moyens pour créer du dynamisme économique dans leurs communautés.»

Les données démontrent en outre que, depuis 10 ans, au Québec, les coopératives ont connu une croissance moyenne de 5,4 % de leur main-d'oeuvre, contre

2,1 % pour les entreprises dites traditionnelles. «C'est important de souligner qu'au Québec il y a une biodiversité entrepreneuriale. Et le modèle des coopératives fonctionne et génère une façon d'entreprendre autrement. Mais ce sont des entreprises tout aussi crédibles et valables économiquement», a tenu à rappeler Mme Simard.

Et les exemples sont nombreux au Québec. Outre Desjardins, on compte notamment les assurances La Capitale, Promutuel et SSQ Groupe financier, Agropur et La Coop fédérée. Dans certains cas, les coopératives ont carrément sauvé des régions de la débâcle économique. C'est le cas de Boisaco, à Sacré-Coeur. «On parle d'une entreprise d'envergure dans un secteur en difficulté. Mais grâce à la diversification et à la façon de gérer les employés et les situations de crise, elle arrive à maintenir les emplois et le développement.» Celle-ci regroupe en fait une coopérative forestière et une autre constituée de travailleurs en usine. «Avec son organisation, elle a permis d'atteindre le plein emploi dans un village, mais aussi d'être créateur d'emplois dans d'autres villages autour et d'être un leader de développement dans son milieu.»

Reste que la présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité juge nécessaire de continuer à sensibiliser les citoyens à la pertinence d'un modèle entrepreneurial qu'elle estime inscrit dans «l'ADN des Québécois». «Les coopératives sont dans le paysage et, malheureusement, les gens ont un peu oublié comment ça fonctionne, mais aussi l'impact que ça peut avoir sur leur milieu et le développement de leur territoire. Il faut donc les revaloriser et faire reprendre conscience de ce qu'elles sont.»

Une nouvelle encourageante pour Hélène Simard: la génération montante s'intéresse particulièrement au modèle coopératif. C'est le cas des jeunes qui ont été marqués par le mouvement altermondialiste ou des concepts comme le commerce équitable. «Les jeunes se sentent préoccupés par le fait de construire une société plus égalitaire. Ce sont des jeunes qui sont axés sur l'action, et avec le modèle coopératif, ils peuvent passer à l'action rapidement.»

[Haut de la page](#)

© Le Devoir 2002-2010

Stratégie Web et référencement par [Adviso](#)
Design Web par [Egzakt](#)